

RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00983

Numéro SIREN : 814 273 686

Nom ou dénomination : "PETIT PARADIS SAS"

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2017 sous le numéro de dépôt 6719

**PETIT PARADIS SAS**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 600.000 euros  
Siège social : 1251 Chemin des Baumettes  
83420 la Croix-Valmer

814 273 686 RCS Fréjus

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 31 OCTOBRE 2017**

**DÉPÔT DU**

- 8 DEC. 2017

L'an deux mille dix-sept,  
Avec effect au trente-et-un octobre,

Dominion Employee Benefit Trustees Limited, société de droit de Jersey, ayant son siège social situé 3rd Floor, Charter Place, 23-27 Seaton Place, St Helier, Jersey (JE40WH), représentée par Madame Melissa McCONNELL en qualité de « Directrice », dûment habilitée aux fins des présentes,

Agissant en qualité d'associé unique de la société PETIT PARADIS SAS (la « Société »),

Après avoir pris acte que :

1. l'ordre du jour est le suivant :

- présentation du rapport du président ;
- décision à prendre, conformément à l'article L 225-248 du code de commerce, sur la dissolution anticipée ou non de la Société ;
- pouvoir pour formalités.

2. le commissaire aux comptes, la société Côte d'Azur Audit Expertise, régulièrement convoqué, est absent et excusé ;

3. l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts lui ont été communiqués ou mis à sa disposition au siège social, dans les conditions et délais fixés par la loi.

A pris les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président, après avoir rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est soldé par une perte nette comptable de 847.503 euros, décide conformément à l'article L 225-248 du code de commerce de ne pas dissoudre la Société.

## **DEUXIEME DECISION**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.



L'associé unique  
Dominion Employee Benefit Trustees Limited  
Représentée par Madame Melissa McCONNELL